

Sébastien LE VERGE, qui est intervenu de manière très pertinente pour nous, à fayence, mercredi 27 dernier, a répondu à ma question : la France applique le règlement communautaire de juillet dernier, selon lequel dans un périmètre de 100 m autour des végétaux atteints de Xylella , tous les porteurs potentiels doivent être systématiquement détruits:

Même s'il s'agit de Xylella multiplex, pas dangereuse pour les oliviers, car ils peuvent être des porteurs sains.

L'article que j'ai publié en ligne récemment est donc incomplet : on a certes détruit des végétaux porteurs de Xylella dans les Alpes-Maritimes récemment, et les Oliviers devaient faire partie du lot, même si le journaliste se taisait